



**HAL**  
open science

## Licence Sciences sanitaires et sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences sanitaires et sociales. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02036613

**HAL Id: hceres-02036613**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036613v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne – Aix Marseille 3

Demande n° S3LI120003145

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences sanitaires et sociales

## Présentation de la mention

Cette mention de licence est l'une des rares en France sur ce créneau. Elle est constituée seulement de deux semestres de L3. Elle est destinée à apporter une compétence particulière dans le domaine des sciences sanitaires et sociales à un public varié, qui peut être issu de formations diverses dans les domaines de la biologie au sens large (L2 Biologie, DUT Génie biologique, etc.), du secteur tertiaire (BTS Economie sociale et familiale, DUT Gestion des entreprises et des administrations), ou de formations paramédicales ou de l'intervention sociale (BTS Diététique, Assistant de service social, L2 Psychologie). Elle apporte des connaissances en biologie, en santé publique, en droit, en sciences humaines et sociales et étudie plus particulièrement les politiques de santé en France et les problèmes de santé des populations.

Cette formation est destinée à permettre une insertion professionnelle immédiate dans des associations ou des établissements à caractère sanitaire et social, ou bien une poursuite d'études en master essentiellement dans des mentions orientées vers la santé publique.

## Indicateurs

|   |      |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1   | SO   |
| Nombre d'inscrits en L2   | SO   |
| Nombre d'inscrits en L3   | 61   |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO   |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | SO   |
| % d'abandon en L1   | SO   |
| % de réussite en 3 ans  | SO   |
| % de réussite en 5 ans  | SO   |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | 83 % |
| % d'insertion professionnelle   | 8 %  |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation propose un programme pluridisciplinaire permettant d'accueillir des publics d'origines variées. Aux deux semestres, les mêmes thématiques sont abordées : sciences biologiques et médicales, santé publique, droit,



sciences humaines et sociales, et les programmes proposés sont pertinents. L'accent est également mis sur l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant, l'apprentissage de l'anglais, l'acquisition d'une méthodologie de recherche de l'information, et la communication interpersonnelle. Une remise à niveau en biologie est également proposée.

Les volumes d'enseignement sont équilibrés entre les semestres. Logiquement, l'équipe pédagogique est diverse et comporte des membres des sections de biologie, de santé publique et de droit. Il serait probablement profitable qu'elle comporte également des étudiants et des professionnels, d'autant que ces derniers contribuent à l'enseignement. L'enseignement est majoritairement constitué d'enseignements magistraux, avec une part trop restreinte d'enseignements dirigés et surtout pratiques.

Les étudiants diplômés ont vocation soit à s'insérer professionnellement dans des structures à caractère social, soit à poursuivre des études principalement en santé publique : ces deux objectifs sont clairement rendus possibles grâce au contenu de la formation.

- Points forts :
  - Un programme pédagogique de qualité.
  - Une bonne ouverture sur des masters en Santé publique, en Gestion des établissements sanitaires et sociaux, et en Qualité.
  - L'ouverture aux publics en formation continue.
  - L'intervention de professionnels dans la formation.
  
- Points faibles :
  - L'impossibilité de faire un stage, ou de se préparer aux métiers de l'enseignement.
  - La trop forte proportion de cours magistraux, la quasi absence de travaux pratiques, et des modes d'évaluation à diversifier.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le suivi des étudiants diplômés ou non diplômés devrait être généralisé.

L'évaluation des enseignements devrait être réalisée à l'échelle de la formation et pas seulement à celle de l'unité d'enseignement.

Une définition par l'établissement d'une composition-type des équipes de formation pourrait être adoptée, en conformité avec l'arrêté d'avril 2002, afin d'ouvrir la composition des équipes de formation à des membres autres que des enseignants académiques.